



Maison des Jeunes et de la Culture
Carrer El Moli Vell
66160 Le Boulou
04.68.87.70.66
www.mjc-leboulou.net

Cantine scolaire
Rue des écoles
66160 Le Boulou
07.81.80.72.76

PROJET PEDAGOGIQUE SEJOUR COURT « Séjour Futuroscope »

Du 21 au 24 Octobre 2024
A JAUNAY CLAN (86)

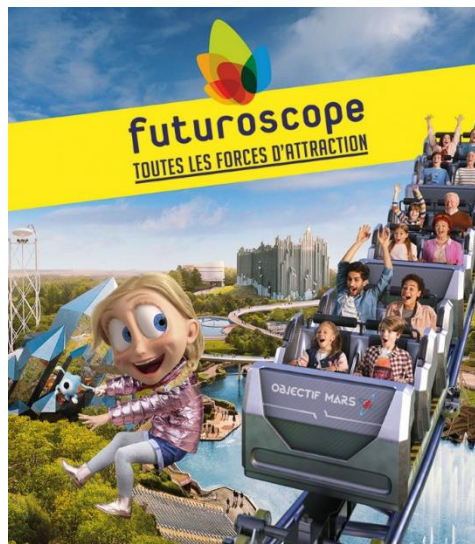
Hébergement :
HOTEL DU PARC PIRATES
Boulevard René Descartes BP 30134
86360 CHASSENEUIL DU POITOU
Tél : 05 49 49 08 08
DDCS Local 860621004

N° DDCS du séjour :
0660132 SC 000224 – 24 – T01

Organisateur : Maison des Jeunes et de la Culture du Boulou
Tél urgence : 07 81 80 72 76

Equipe pédagogique :

Directrice : Cyrielle CUDEL VERDEAU, DUT Carrières sociales titulaire
Animatrice : Mélanie RONDEAU, BAFA titulaire
Chloé PAUTASSO, BPJEPS LTP titulaire



I / PRESENTATION DE L'ORGANISATEUR :

Préambule : La MJC est une association loi 1901. Elle se compose de membres dirigeants. Le Président : Patrick FRANCES, le vice-président : Stéphane GRAU et le trésorier : Jean Claude LEPLAT.

Elle est dirigée par Laëtitia MATHIEU, directrice et Cyrielle CUDEL VERDEAU, directrice adjointe.

1) L'Accueil collectif de mineurs 11/17 ans :

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) est géré par la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), avec numéro d'agrément DDCS 0660132CL000124.

Sur l'été uniquement, nous avons 2 lieux d'accueils différents, les 6/11 ans restent à la MJC sous la direction de Laëtitia MATHIEU et de Cyrielle CUDEL VERDEAU et les 11/17 ans sont à la salle de la cantine scolaire sous la direction d'Alysson JADAS, avec en coordination, les directrices de la MJC qui s'occupent également du budget, de l'administratif, des inscriptions et du planning des présences.

Pendant les vacances d'automne, une déclaration multisite est effectuée. C'est Cyrielle CUDEL VERDEAU qui a la gestion des 11/17 ans, et qui est déclarée directrice des séjours courts.

2) Les conditions d'accueil :

La salle de la cantine scolaire est située à l'angle de la rue des écoles et du 16 rue du 4 septembre au Boulou. L'accès se fait par les marches rue des écoles.

Les inscriptions et les règlements se font uniquement à la MJC (Carrer El Moli Vell – 66160 Le Boulou), pendant les horaires d'ouvertures et sur rendez-vous téléphonique au préalable.

Les accueils et les retours s'effectuent de manières échelonnées :

- Entre 8h et 9h
- Entre 11h30 et 11h45
- Entre 13h30 et 14h
- Entre 17h et 18h

3) Les objectifs :

⇒ Objectifs pédagogiques de l'accueil ados (Rappel) :

- Accéder à l'épanouissement et au bien-être de tous.
- Favoriser la progression vers l'autonomie de chacun au travers des activités.
- Socialiser et lutter contre l'exclusion.
- Intégrer les jeunes de différents milieux sociaux et culturels.
- Sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement et les rendre acteurs.

Objectifs Généraux	L'épanouissement	L'autonomie	La socialisation et l'intégration	L'environnement
Objectifs Intermédiaires	<p>Faire découvrir, et rendre accessible au plus grand nombre, différents types d'activités. Immerger les jeunes dans des environnements différents</p> <p>Accompagner la réalisation de projets favorisant l'épanouissement, la confiance en soi et l'implication dans la vie locale.</p>	<p>Faire en sorte que les jeunes soient acteurs de leur temps de loisirs.</p> <p>Développer le sens de l'adaptation, le sens critique, l'expression et la créativité.</p>	<p>Apprendre la tolérance et le respect d'autrui. Faciliter l'apprentissage de la vie en collectivité.</p> <p>Être acteur dans la société</p> <p>Soutenir la parentalité et développer l'implication des familles</p>	<p>Sensibiliser les jeunes au respect de la planète.</p> <p>Rendre acteur les jeunes aux gestes d'éco-citoyenneté.</p> <p>Faire prendre conscience aux jeunes des causes de la dégradation de la planète et des solutions possibles à sa propre échelle.</p>
Objectifs Opérationnels	<p>Les jeunes auront le temps de faire l'activité à leur propre rythme.</p> <p>Ils participeront à des activités adaptées à leur tranche d'âge</p> <p>Les adolescents auront la possibilité de vivre des échanges avec des jeunes inscrits sur différents ACM.</p>	<p>Les jeunes auront la possibilité de choisir certaines activités.</p> <p>Pratique et découverte d'activités culturelles, manuelles, sportives et artistiques, avec des ateliers de préventions.</p> <p>Participation à la vie des temps quotidiens de la structure (atelier cuisine, rangement, vaisselle, préparation du goûter...).</p>	<p>Respect du règlement intérieur.</p> <p>Donner des axes de réflexions sur des sujets d'actualité et du réseau culturel.</p>	<p>Mettre en place le tri-sélectif au sein de la structure.</p> <p>Utiliser des objets du quotidien pour créer de nouveaux supports d'activités.</p> <p>Proposer des animations ludiques et éducatives autour des éco gestes (Economie d'énergie, électricité, eau...).</p> <p>Diminuer les transports motorisés et favoriser les déplacements écologiques.</p>

⇒ Objectifs du séjour :

- Initier les adolescents à la découverte d'activités technologiques et futuristes
- Favoriser l'autonomie
- Développer l'esprit d'équipe, la solidarité
- Permettre à des jeunes de partir en séjour avec des tarifs accessibles

Objectifs Généraux	Initiation à de nouvelles activités technologiques et futuristes	Esprit d'équipe et solidarité	Autonomie	Départ en séjour
Objectifs Intermédiaires	<p>Faire participer les adolescents à la découverte de nouvelles activités.</p> <p>Développer la curiosité Permettre aux jeunes de développer leur esprit critique à travers des activités futuristes</p>	<p>Sensibiliser les jeunes à la solidarité</p> <p>Développer l'esprit d'équipe en créant de la coopération et de l'entraide.</p>	<p>Faire participer les jeunes à la vie collective</p> <p>Permettre aux jeunes d'être acteur de certains temps de loisirs</p>	<p>Permettre à des jeunes de partir en séjour et découvrir la notion de départ en vacances</p> <p>Aller au-delà de la problématique financière familiale</p>

Objectifs Opérationnels	Participation à différents ateliers sportifs.	Créer des petits groupes pour évoluer au sein du parc et se soutenir Accueil d'enfant en situation de handicap.	Evoluer en petits groupes au sein du parc sur un temps donné et se gérer Proposer des activités et veillées. Gestion autonome de l'argent de poche	Accueil pour la 1 ^{ère} fois de 24 ados sur un séjour Avec aide communale, aide CCAS, aide du conseil départemental pour certains Tarif en fonction du quotient familial
--------------------------------	---	--	--	---

II / LE SEJOUR :

Préambule : Laëtitia MATHIEU assure le suivi administratif et financier ; et reste-en soutien dans un rôle de coordinatrice de l'équipe, à contacter en cas d'urgence.

1) L'équipe encadrante :

- Cyrielle VERDEAU CUDEL, directrice adjointe de la MJC et directrice du séjour. Elle est titulaire d'un DUT Carrières sociales option animation, du PSC1 et du brevet de surveillant de baignade. Gestion d'équipe et assistante sanitaire.
- Mélanie RONDEAU, animatrice des 11/17 ans pendant le séjour. Elle est titulaire du BAFA. Elle a déjà accompagné les activités et sorties sur 2 périodes de vacances, et 3 séjours ados avec la MJC.
- Chloé PAUTASSO, animatrice des 11/17 ans pendant ce séjour. Elle est titulaire du BPJEPS LTP suite à sa formation en alternance avec la MJC pendant 2 ans. Elle a déjà accompagné 1 séjour ados avec la MJC. Elle est actuellement en formation de Moniteur Educateur.

2) Les conditions d'accueil :

L'accueil pour le séjour se fait au parking de la médiathèque le lundi 21 octobre 2024 à 7h45, pour un départ à 8h. Le retour est prévu le jeudi 24 octobre 2024 vers 18h au parking de la médiathèque au Boulou. C'est un séjour court puisque nous avons au moins 5 mineurs et que nous partons 3 nuits consécutives.

Nous partons avec 1 autocar de la compagnie Vaills Asperi, 24 jeunes de 10 ans ½ à 16 ans (10 filles et 14 garçons), ainsi que la directrice et les deux animatrices.

Dans la réglementation DDCS (Direction Départemental de la Cohésion Social), le directeur n'est pas compté en tant qu'animateur lorsque c'est un séjour court dès lors que les mineurs ont moins de 14 ans et que l'effectif est inférieur à 20 jeunes.

Les conditions d'encadrements sont définies aux articles R227-14 et R227-15 du code de l'action sociale et des familles :

- Direction : Une personne répondant aux conditions de titre ou de diplôme fixées par l'article R227-14 ou en situation de stage pratique
- Animateur : L'effectif d'encadrement ne peut pas être inférieur à 2 personnes, et supérieur à 12 mineurs pour les plus de 6 ans.

3) Déclaration :

L'accueil de loisirs fait l'objet d'une déclaration à l'année auprès de la DDCS via le site extranet. Comme c'est un séjour de vacances, une déclaration initiale et indépendante à celle pour le lieu d'accueil est nécessaire 2 mois avant le départ. Nous avons obtenu une dérogation pour une déclaration au 17/09/2024.

Le numéro DDCS pour le séjour est le : 0660132 SC 000224 – 24 – T01

4) Hébergement :

Nous serons logés, nourris et nous ferons les activités au Parc du Futuroscope :

HOTEL DU PARC PIRATES

Boulevard René Descartes BP 30134

86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Tél : 05 49 49 08 08

DDCS Local 860621004

Sur place nous avons à disposition 7 chambres (1 chauffeur, 1 animatrices, 2 filles, 3 garçons) avec sanitaires et lits individuels, 1 salle de restauration pour petits déjeuners des 3 jours et dîner du 1^{er} soir, ainsi qu'une salle de jeux. Nous mettons à disposition pour les jeunes, une caisse, avec des jeux de sociétés et des balles et ballons pour les temps libres et organiser les veillées.

5) Alimentation :

L'hébergement est en pension complète du lundi soir au jeudi matin. Sur ce séjour, nous privilégions les temps sur les activités. Les petits déjeuners seront pris à l'hôtel les 3 matins, le dîner du 1^{er} soir sera pris au restaurant de l'hôtel, le mardi et le mercredi midi le parc du Futuroscope fournira des piques-niques équilibrés (choix des sandwiches et des boissons en amont par les jeunes et les familles), les deux soirs sur le parc nous mangerons aux buffets self des restaurants du parc. Le repas du jeudi midi seront pris dans un fast food, sur une aire d'autoroute. Les goûters seront fournis par la MJC.

Les jeunes devront impérativement fournir le pique-nique du 1^{er} midi et avoir une grande gourde d'eau qu'ils utiliseront tous les jours pendant le séjour.

Afin de pouvoir répertorier les allergènes des enfants et des adultes ayant un régime alimentaire particulier surtout en cas d'allergies alimentaires, une attention particulière sera faite en lien avec les fiches sanitaires de liaison et les PAI.

A ce jour, nous avons été informés d'une allergie aux fraises et d'une allergie au Kiwi. Nous en avons fait part à la direction de l'hôtel et au service restauration du parc.

6) Transport :

Durant ce séjour, il a été décidé de faire appel à une compagnie de transport en autocar avec un chauffeur (Vaills Aspéri). Nous avons l'habitude de faire appel à cette compagnie et un chauffeur nous avait déjà accompagné lors d'un séjour à la montagne en hiver 2023. Le trajet entre notre structure et la structure d'accueil a été minutieusement travaillé. Une feuille de route est établie pour le trajet par la compagnie de bus, elle comporte le temps estimé, les lieux de pause et le coût. Nous ferons plusieurs pauses sur des aires d'autoroute afin de respecter la réglementation et le temps de repos et de repas du chauffeur, et un suivi du trafic sera effectué avec le GPS d'une animatrice.

Rappel législation « Temps de conduite » pour 1 conducteur : temps de conduite = 4h30 au bout desquelles le conducteur doit s'arrêter au minimum $\frac{3}{4}$ d'heure ou 1 fois $\frac{1}{4}$ d'heure et 1 fois $\frac{1}{2}$ heure

durant ces mêmes 4h30. Temps de conduite maximum par période de 24h : 10h, et ceci 2 fois par semaine. Repos journalier par période de 24h : 9h sans interruption. Amplitude maximum par période de 24h : 12h ou par dérogation 14h sous réserve d'avoir durant cette période une interruption d'au moins 3h (l'amplitude est le temps qui sépare deux périodes de repos).

Pour notre séjour, le bus sera immobilisé les mardi 22 et mercredi 23 octobre 2024, puisque notre hôtel est à 8 minutes à pied du parc de Futuroscope.

Le reste du temps pendant les vacances et pour de courts trajets, nous utilisons 1 minibus 9 places pour le transport des jeunes, que nous met à disposition la Communauté de Commune du Vallespir (anciennement minibus de la MJC du Boulou) avec convention prioritaire de mise à disposition.

Nous effectuons un relais en cas de fatigue d'une des animatrices.

Nous partons avec des jeunes que nous côtoyons toute l'année, nous utilisons le même mode de transport et les jeunes sont vigilants et respectueux envers le conducteur, ils veillent à ne pas occasionner de gêne pendant le trajet.

Durant les temps de trajet, les jeunes sont autorisés à consulter leur téléphone portable sur un temps donné et établi par les animatrices. Un temps raisonnable d'écran pour un temps de pause, renouvelable si nécessaire. Si l'écran est utilisé de façon abusive, il sera confisqué pour une durée déterminée.

7) Moyens :

a) Matériel

Nous avons des malles pédagogiques où les jeunes peuvent retrouver des jeux de cartes, des ballons, crayons, feuilles...

Les jeunes ont une liste d'affaires à prévoir pour le séjour, cette liste est rediscutée avec les parents si besoin. Leurs affaires doivent être dans une valise ou sac de voyage étiqueté au nom de l'enfant.

Une seule valise et un seul sac à dos par personne sera toléré.

Elle comprend :

- Un sac à dos individuel (étiqueté) avec le pique-nique du 1^{er} midi et Une gourde (obligatoire)
- Une lampe de poche (facultatif)
- Des chaussures et vêtements confortables adaptés à la météo
- Des affaires de rechange et chaussures de rechange en cas de pluie
- Une trousse de toilette (brosse à dents, gel douche, shampoing, ...)
- Attention : pas de déodorant sous forme de spray aérosol (déclenche les détecteurs de fumée)*
- Un pyjama
- Une veste imperméable et chaude
- Argent de poche (maximum 30€) en autogestion
- ...

Tout effet personnel est sous la responsabilité des jeunes, la MJC décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation.

Attention : En ce qui concerne les médicaments, ils ne seront administrés aux jeunes qu'avec une ordonnance médicale et devront être remis à la directrice le jour du départ. Aucun médicament dans le sac, et aucune automédication ne sera tolérée.

Pour ce qui est du téléphone portable personnel, il sera sous leur responsabilité, et lors des temps d'activités, les jeunes pourront les confier aux animatrices où les laisser dans leurs sacs afin qu'ils ne les utilisent pas. Pour le bien-être et le respect de la vie en collectivité afin de permettre les échanges de communication interactive entre eux, il est préférable de limiter l'utilisation en temps libres. Des règles fixes seront applicables pendant le séjour à déterminer en commun avec eux, après discussion sur ce sujet dès le premier jour.

En cas d'urgence, la famille peut appeler au 07.81.80.72.76.

Il sera créé un groupe WhatsApp pendant le séjour afin de pouvoir laisser les jeunes en autonomie en petits groupes de minimum 3, le deuxième jour, pendant un temps donné. Les jeunes pourront donc nous contacter via le portable de la MJC et ils devront rester joignables pour que nous puissions les appeler. Le jeune pourra se retirer du groupe s'il le souhaite. Les règles sont les mêmes que sur le groupe WhatsApp MJC Le Boulou Ados. Si ce n'est pas déjà fait, une autorisation sera à lire et signer par la famille et le jeune.

b) Financier :

Le séjour comme sur le reste de nos activités à un coût différent en fonction du quotient familial CAF ou MSA du foyer. Se rajoute à ce tarif une déduction dégressive l'aide communale de la municipalité pour les familles habitants Le Boulou de 8€ à 3€/jour/jeune.

Le budget est réalisé avant et calculé avec la subvention Jeunesse de la Communauté de Commune du Vallespir pour l'accueil ados et de la PSO (Prestation de service ordinaire) de la CAF.

Nous conservons la réduction fratrie sur le séjour, avec -5% pour 2 enfants et -10% pour 3 enfants.

Les familles bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire de la CAF peuvent également bénéficier d'une aide supplémentaire de 55€ auprès du CCAS.

Grille des tarifs pour le séjour :

Participation financière, par enfant, en fonction du quotient familial CAF ou MSA			
Quotient familial	Aide communale	Tarif sans l'aide	Tarif avec l'aide
0 à 230	8€/jour	200 €	168 €
231 à 460	7€/jour	220 €	192 €
461 à 690	6€/jour	240 €	216 €
691 à 920	3€/jour	260 €	248 €
921 à 1200		280 €	268 €
1201 à 1500		300 €	288 €
1501 à 2000		320 €	308 €
Plus de 2000	0 €	340 €	340 €

c) Communication :

Comme pour chaque vacance, la communication du programme s'est faite 3 semaines avant le début des vacances scolaires. Le programme est imprimé pour les parents qui le souhaitent et est envoyé par mail, diffusé sur le Facebook et sur le site de la MJC. A la remise du dossier d'inscription et ou règlement, le projet pédagogique du séjour, est distribué aux parents afin que les familles ainsi que les jeunes en prennent connaissance.

Pendant le séjour, le portable de la MJC est disponible pour les jeunes qui n'ont pas de téléphone et qui souhaitent téléphoner à leurs familles : 07.81.80.72.76 à heure et fréquence raisonnable.

Nous alimenterons le Facebook de la MJC avec des photos et messages dès que possible.

8) Le programme du séjour détaillé (à titre indicatif) :

Le programme est susceptible d'être modifié en raison de la météo, de problèmes organisationnels et des directives gouvernementales.

	Matin	Midi	Après-midi	Soir	Soirée
Lundi 21	7h45 : RDV parking médiathèque du Boulou Vérification des affaires et médicaments. 8h : Départ pour le trajet Pauses régulières toutes les 2h environ.	Pique-nique tiré du sac.	17h : arrivée à l'hôtel parc du Futuroscope les Pirates goûter Installation dans les chambres Douche	Repas	Veillée dans salle de jeux Coucher à 22h30 maximum
Mardi 22 et mercredi 23	8h – 9h30 : Petit déjeuner et Préparation personnelle : temps d'hygiène, rangement 9h30 : départ pour le parc Attractions et spectacles	Pique-nique fourni par le futuroscope rdv à 12h bar galactique entrée principale	Reprise des activités , attractions et spectacles. goûter	Repas buffet dans restaurant du parc	Douche et Coucher à 23h maximum
Jeudi 24	7h30 : lever et rangement des affaires, 8h : petit déjeuner, temps d'hygiène et restitution des chambres 9h : départ en bus pour trajet Pause régulières toutes les 2 h environ	Repas fast food sur aire d'auto route	Goûter Arrivée prévue à environ 18h au parking de la médiathèque du Boulou Nous mettrons un message sur le facebook pour vous tenir au courant du trajet. Les jeunes vous enverront un message si besoin environ 30 minutes avant notre arrivée.		

9) Evaluation :

Chaque jour et chaque fois que nécessaire, nous discutons avec les jeunes, afin d'avoir leur ressenti et de faire une évaluation globale du séjour.

Nous remplissons une grille avec des critères définis avec les animateurs. Pour cela nous nous basons sur :

- Le fonctionnement : L'organisation du séjour avec le lieu et les locaux, les horaires, le respect du rythme des jeunes, la gestion des temps libres et des temps d'hygiène, la prise des repas et l'épanouissement de chacun.
- Les activités : Le contact avec les prestataires, le déroulement et l'adaptation de l'activité pour les jeunes et aux conditions climatiques.
- Le budget : Veiller à respecter le budget donné en faisant le suivi des achats au fur et à mesure.

En fin de période un bilan d'activité est réalisé et est remis au bureau.